

**Commission économique pour l'Europe****Comité des forêts et de l'industrie forestière****Soixante-douzième session**

Kazan, 18-21 novembre 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire

**Rapport d'évaluation biennale 2012-2013****Rapport d'évaluation biennale pour 2012-2013  
du sous-programme Foresterie et bois****Établi par le secrétariat***Résumé*

Le présent document contient le rapport d'évaluation biennale (2012-2013) des travaux du sous-programme Foresterie et bois de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Il présente l'évaluation des résultats sous une forme agrégée, harmonisée avec le cadre d'évaluation et de planification biennale de l'ONU. Cette évaluation fait suite au plan d'évaluation biennale pour 2012-2013, qui a été présenté au Comité à sa soixante-dixième session. Le Comité est invité à approuver le rapport d'évaluation.

Le présent document est présenté au Comité des forêts et de l'industrie forestière pour approbation.



## I. Introduction

1. Le présent rapport d'évaluation se fonde sur le plan d'évaluation biennale pour 2012-2013. L'évaluation porte sur les réalisations et les enseignements tirés de l'expérience pour chaque module d'activité du sous-programme 7: Foresterie et bois.
2. Sauf indication contraire, les indicateurs de succès de chaque réalisation escomptée sont ceux dont il est rendu compte à la fin de chaque période biennale.

## II. Module 1: Des données à la politique

### A. Réalisation escomptée

3. Meilleure compréhension de la gestion durable des forêts fondée sur une meilleure surveillance portant sur: i) les politiques et institutions, ii) les ressources forestières, iii) l'exploitation rationnelle du bois comme matière première et source d'énergie, sur les marchés nationaux et les marchés d'exportation et iv) les perspectives pour le secteur forestier dans un contexte intersectoriel plus vaste.

### B. Indicateurs de succès

4. Pourcentage accru de pays de la CEE pouvant communiquer des données satisfaisantes sur les indicateurs qualitatifs de la gestion durable des forêts:
  - a) 2008-2009: 65 %
  - b) 2010-2011: 67 %
  - c) 2012-2013: 67 %
  - d) Objectif pour 2012-2013: 69 %
5. Pourcentage accru de pays de la CEE pouvant communiquer des données satisfaisantes sur les indicateurs quantitatifs de gestion durable des forêts:
  - a) 2008-2009: 65 %
  - b) 2010-2011: 67 %
  - c) 2012-2013: 67 %
  - d) Objectif pour 2012-2013: 69 %
6. Pourcentage de pays de la CEE pouvant apporter des réponses satisfaisantes au questionnaire commun CEE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Organisation internationale des bois tropicaux/Eurostat sur le secteur forestier (qui permet d'assurer un suivi de l'exploitation rationnelle des ressources en bois):
  - a) 2008-2009: 68 %
  - b) 2010-2011: 70 %
  - c) 2012-2013: 66 %
  - d) Objectif pour 2012-2013: 70 %

7. Pourcentage de décideurs et autres parties intéressées qui jugent utiles certains séminaires et cadres de concertation:

- |    |                          |      |
|----|--------------------------|------|
| a) | 2008-2009:               | 75 % |
| b) | 2010-2011:               | 77 % |
| c) | 2012-2013:               | 80 % |
| d) | Objectif pour 2012-2013: | 77 % |

### C. Compte rendu des réalisations

8. La collecte de données sur les ressources, les politiques et les institutions forestières a fait l'objet d'une harmonisation entre six organisations internationales par le biais du «Questionnaire conjoint relatif aux ressources forestières», qui allège les prescriptions auxquelles doivent se conformer les États membres de la CEE pour l'établissement de rapports d'analyse quantitative et qualitative sur la gestion durable des forêts. Le pourcentage de pays de la CEE pouvant apporter des réponses satisfaisantes au questionnaire commun CEE/FAO/Organisation internationale des bois tropicaux/Eurostat sur le secteur forestier, qui permet d'assurer un suivi de l'exploitation rationnelle des ressources, a baissé entre 2011, où il s'élevait à 70 %, et 2013, où il s'établissait à 66 %. Cette réduction est principalement imputable aux restrictions budgétaires et à la baisse des moyens dont disposent les institutions nationales du fait de la crise économique mondiale. Quarante-vingt pour cent des participants ont estimé que les réunions et/ou les ateliers de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois étaient utiles, car ils permettent notamment de faire face aux nouvelles difficultés (mesures commerciales ayant une incidence sur le commerce du bois, analyse du cycle de vie et économie verte).

### D. Enseignements tirés de l'expérience/domaines appelant des améliorations

9. Il faut redoubler d'efforts pour faire comprendre l'importance générale des données relatives aux forêts dans la gestion durable des forêts. La quantité et la qualité des informations sur les forêts de la région pourraient être améliorées par des activités de renforcement des capacités, en particulier dans les domaines où le nombre de pays établissant des rapports a baissé. Les institutions des États membres chargées de l'établissement des rapports subissent d'importantes réductions budgétaires et sans cette prise de conscience, la baisse du taux de réponse pourrait encore s'accroître à l'avenir.

## III. Module 2: Renforcement des capacités

### A. Réalisation escomptée

10. Capacité accrue des pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est de parvenir à une gestion durable des forêts à l'échelon national.

### B. Indicateurs de succès

11. Pourcentage de participants ayant utilisé les informations fournies dans le cadre d'activités de renforcement des capacités:

- |    |            |      |
|----|------------|------|
| a) | 2008-2009: | 77 % |
|----|------------|------|

b)	2010-2011:	77 %
c)	2012-2013:	86 %
d)	Objectif pour 2012-2013:	77 %

### **C. Compte rendu des réalisations**

12. Deux ateliers de renforcement des capacités en vue de parvenir à une gestion durable des forêts au niveau national ont été organisés à l'intention des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. L'Atelier sur l'évaluation des ressources forestières (octobre 2013) a réuni des participants de la Communauté d'États indépendants et de Géorgie. Il avait pour but l'amélioration des capacités nationales en matière de communication d'indicateurs relatifs aux forêts pour l'évaluation des ressources forestières de la FAO. L'Atelier pour le renforcement des capacités en vue de l'enquête commune sur l'énergie provenant du bois (septembre 2012) a contribué à l'amélioration de la communication entre les secteurs de l'énergie et de la foresterie au niveau national. Il visait à renforcer les connaissances des participants de l'Ukraine et d'autres pays de la CEI. Il ressort des évaluations que les ateliers ont été très utiles. Environ 86 % des participants aux ateliers ont estimé que ceux-ci étaient «utiles» ou «très utiles» pour leur travail. Les ateliers de renforcement des capacités ont permis de procéder à un échange d'expériences et de meilleures pratiques et de présenter des exemples de bonnes pratiques menées dans d'autres pays.

### **D. Enseignements tirés de l'expérience/domaines appelant des améliorations**

13. Il faut continuer à renforcer les capacités afin de stimuler et d'appuyer l'engagement politique des secteurs de l'énergie et de la foresterie en faveur de l'énergie provenant du bois. L'atelier sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des ressources forestières qui s'est déroulé à Genève a aidé les pays à mieux comprendre le mécanisme d'établissement de rapports, mais les experts nationaux auront encore besoin d'aide pour approfondir les enseignements reçus et surmonter les problèmes rencontrés dans leur mise en œuvre.

---